

42 COM'

P.7 GRAND FORMAT

**LE SERVICE CIVIQUE : S'ENGAGER POUR
LES AUTRES, SE RÉVÉLER À SOI-MÊME**

 **Pays Noyonnais**



www.paysnoyonnais.fr





Forum des métiers, le vendredi 21 novembre 2025

Près de 900 élèves des collèges de Ressons-sur-Matz, Ribécourt, Guiscard, Noyon, Thourotte et Lassigny ont répondu à l'invitation du lycée Arthur Rimbaud de Ribécourt et des établissements partenaires. Ils ont pu échanger avec les professionnels de l'armée, de la police, de l'industrie, de la petite enfance, de l'image ou encore du droit. En effet, plus de 200 corps de métiers étaient représentés lors de ce forum au travers des 90 professionnels présents.

Fête de fin d'année du service Petite enfance au centre culturel Yves Guyon de Noyon, le samedi 13 décembre 2025

Les agents, accompagnés et renforcés par des assistantes maternelles indépendantes du territoire, ont offert aux familles une jolie revisite du célèbre conte « La Moufle », pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. Un beau moment de partage, de convivialité et d'émotions, rendu encore plus féérique par la visite surprise du bonhomme en rouge, venu saluer les enfants et illuminer les yeux de tous.



Formation pour mieux accueillir et inclure les enfants aux besoins spécifiques,

les lundi 15 et mardi 16 décembre 2025

Le Centre Ressource Enfance et Handicap de l'A.D.S.E.A.O a organisé sa première formation dans le cadre du Projet Éducatif de notre Territoire, avec une présentation détaillée des différents handicaps, un retour sur le cadre législatif, un focus sur les troubles du neuro-développement et de nombreux échanges.



Sommaire

2 |  L'OEIL DU NOYONNAIS

3 |  ÉDITO

4 |  TOUR D'HORIZON

6 |  À VOTRE SERVICE

7 à 10 |  GRAND FORMAT

11 |  PORTRAIT

12 |  INITIATIVE

13 |  TERRITOIRE

14 |  PARTAGE

En raison de la période de réserve électorale qui commence le 1^{er} septembre 2025 pour les élections municipales qui se dérouleront au printemps 2026, l'édito publié dans le magazine intercommunal est temporairement suspendu.

Nos communes

APPILLY-M. Léger/BABOEUF-M. Martins/BEAUGIES-SOUS-BOIS-D. Béranger/BEAURAINS-LÈS-NOYON-D. Hardier/BÉHÉRICOURT-C. Champagne/BERLANCOURT-J. Cottart/BRÉTIGNY-D. Doucet/BUSSY-P. Dollé/CAISNES-JP. Wallois/CAMPAGNE-JL. Lavigne/CARLEPONT-P. Argier/CATIGNY-V. Opat/CRISOLLES-G. Delanef/CUTS-G. Godefroy/FLAVY-LE-MELDEUX-D. Bantigny/FRÉNICHES-C. Doisy/FRÉTOY-LE-CHÂTEAU-JP. Boileau/GENVRY-C. Peleman/GOLANCOURT-D. Louvrier/GRANDRÛ-JC. Boisselier/GUISCARD-T. Delavenne/LARBROYE-D. Wattiaux/LIBERMONT-J. Desachy/MAUCOURT-F. Foucher/MONDESCOURT-A. Pinçon/MORLINCOURT-M. Degauchy/MUIRANCOURT-R. Protasiuk/NOYON-S. Dauchelle/PASSEL-O. Grioche/PLESSIS-PATTE-D'OIE-C. Lampaert/PONT-L'ÉVÊQUE-M. Ponthieux/PONTOISE-LÈS-NOYON-J. Soufflet/PORQUÉRICOURT-F. Barège/QUESMY-P. Thierry/SALENCY-H. Deplanque/SEMPIGNY-JY. Dejoye/SERMAIZE-D. Coget/SUZOY-P. Wattremez/VARESNE-S. P. Basset/VAUCHELLES-D. Fetré/VILLE-P. Barbillon/VILLESELVE-T. Defossé

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NOYONNAIS

N° 11 - mars 2026 - Dépôt légal - ISSN : 2970-3972
Campus économique Inovia - 1435 bld Cambronne - Bât. 9 - 60400 NOYON - 03 44 09 60 40 - www.paysnoyonnais.fr
Directrice de publication : Sandrine Dauchelle
Rédaction : service communication, contribution des services
Pour toutes questions : communication@paysnoyonnais.fr
Crédit photo : CCPN sauf mention contraire
Mise en page : service communication
Impression : Sprint solutions de communication
Distribution : Média poste - 16 300 exemplaires

SUIVEZ-NOUS SUR...



@PaysNoyonnaisOfficiel

VOUS AVEZ LA PAROLE

Ce magazine est aussi le vôtre. Si vous souhaitez voir aborder un sujet, partager une passion, mettre en valeur une richesse, un atout du territoire, vos propositions sont bienvenues.

Faites-nous parvenir un mail à communication@noyon.fr

Mars Bleu : le mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal

La Communauté de communes du Pays noyonnais et les partenaires du territoire se mobilisent, pour la 3^{ème} année consécutive, pour sensibiliser sur le dépistage du cancer colorectal dans le cadre de son Contrat Local de Santé (CLS).



Atelier de sensibilisation en mars 2025.

Des actions de sensibilisation sont proposées en mars au sein du Pays noyonnais, vous permettant de rencontrer des professionnels expliquant les démarches simples du dépistage colorectal.

➡ **Retrouvez le programme complet de Mars Bleu, présentant des animations proposées par nos partenaires, sur www.paysnoyonnais.com.**

Pour rappel, chaque année en France, le cancer colorectal touche plus de 47 000 personnes. C'est l'un des cancers les plus fréquents. **Cependant, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10 s'il est détecté suffisamment tôt.**

Le dépistage organisé consiste en la réalisation d'un test rapide et indolore à faire chez soi tous les deux ans. Ce test permet de déceler des traces de sang invisibles à l'œil nu et qui peuvent provenir des polypes ou d'un cancer.

Toute personne - homme ou femme, âgée de 50 à 74 ans - est invitée par courrier par l'Assurance Maladie à réaliser un test de dépistage*.

Procédez au dépistage en 4 étapes :

1. Procurez-vous le test auprès de votre médecin ; ou pharmacien ; ou commandez-le directement en ligne sur le site : <http://monkit.depistage-colorectal.fr/>.
2. Faites le test chez vous grâce aux instructions mentionnées dans le kit.
3. Envoyer le test gratuitement via l'enveloppe transmise dans le kit.
4. Recevez vos résultats sous 15 jours ou sur le site internet : www.resultat-depistage.fr

*Sauf les personnes ayant signalé des symptômes digestifs ou des antécédents personnels ou familiaux de polype ou de cancer colorectal.



*d'infos sur

<https://www.crcdc-hdf.fr>

programme complet :

www.paysnoyonnais.com

EN BREF



France
services

MAISON

FRANCE SERVICES

Chaque antenne permet un accompagnement sur les démarches de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, CAF, CPAM, assurance retraite, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, DGFIP. Sur le territoire, l'accessibilité à l'offre de services est facilitée avec une ouverture à Noyon (3 jours sur 5) et une journée à Carlepont et à Guiscard.

PLUS D'INFOS :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h,

puis le vendredi de 9h à 12h30.

03 22 82 62 72

franceservices-noyon@picardie.msa.fr

Rendez-vous, place St-Barthélemy

à Noyon les mardi, jeudi et

vendredi. Le lundi, l'accueil se fait

au centre social rural à Guiscard.

Le mercredi, l'accueil se fait
à la mairie de Carlepont.



MON ESPACE SANTÉ : LE CARNET DE SANTÉ NUMERIQUE SIMPLE, SÉCURISÉ ET GRATUIT

Créé par l'Assurance Maladie et le ministère de la Santé, Mon espace santé permet de **stocker et retrouver facilement vos documents médicaux, de partager en toute sécurité les informations utiles avec les professionnels de santé et d'échanger en toute confidentialité via la messagerie sécurisée**. Si ce n'est pas encore fait, activez votre Espace santé en vous rendant sur www.monespacesante.fr, muni de votre carte Vitale et d'un code provisoire d'activation (reçu par e-mail, SMS ou courrier).

PLUS D'INFOS :

3422 ou

sur www.ameli.fr

ÉCONOMIE

Commerces Sources et vallées : le site des commerces de proximité



Ce site est une plateforme en ligne dédiée aux commerces de proximité du territoire du Pays de Sources et Vallées (CC du Pays noyonnais, CC des Deux Vallées et CC du Pays de Sources).

Cette plateforme a pour objectifs :

- ➔ Valoriser le commerce local et l'économie de proximité, essentiels pour l'animation des centres bourgs et la qualité de vie des habitants.
- ➔ Offrir une vitrine en ligne à chaque commerçant référencé pour présenter ses produits, services, horaires et coordonnées.
- ➔ Encourager les habitants à consommer localement, soutenir les artisans et maintenir des emplois sur le territoire.

Le site propose :

- Une liste complète et interactive des commerces répartis par catégories (épicerie, restauration, artisans, services, loisirs, etc).
- Une carte interactive pour localiser facilement les commerces sur le territoire.
- La possibilité de créer ou activer votre carte de fidélité multi enseignes directement en ligne, afin de cumuler des points et bénéficier d'avantages auprès des commerces participants.

Consommer local : un geste utile pour tous !

En visitant et en utilisant ce site, vous participez à soutenir l'économie locale, à encourager l'artisanat et les commerces de proximité et à renforcer le lien social et l'attractivité de votre territoire.



***d'infos :** scannez le QR code



CADRE DE VIE

Le Canal Seine-Nord Europe (CSNE) va prolonger la Trans'Oise

Le Canal Seine-Nord Europe va permettre, d'ici 2032, de prolonger de près de 32 kilomètres la Trans'Oise entre Compiègne et Libermont.



Avec ses 130 kilomètres de voies douces actuellement en service, la Trans'Oise permet aux piétons et aux cyclistes de pouvoir circuler en toute sécurité.

Les travaux du CSNE vont aménager principalement l'un des chemins de service (autrefois appelé chemin de halage) permettant de constituer un maillon stratégique de la Scandibérique (EuroVélo 3), itinéraire cyclable européen reliant la Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne.

L'ADIL 60 : au service du logement

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de l'Oise, connue aussi sous le nom d'ADIL 60, est une structure de service public dédiée à l'information sur le logement. Elle a pour vocation d'aider gratuitement tous les habitants du département de l'Oise à y voir clair sur leurs droits, obligations et démarches liés au logement, qu'on soit locataire, propriétaire, bailleur, copropriétaire ou futur accédant à la propriété.



UNE MISSION CLAIRE ET ESSENTIELLE



L'ADIL 60 est une association loi 1901 conventionnée par le ministère chargé du logement, et fait partie du réseau national animé par l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL).

- les droits et devoirs des copropriétaires et des propriétaires bailleurs ;
- la rénovation énergétique et les dispositifs d'aides aux travaux ;
- le droit de l'urbanisme, les relations de voisinage, l'habitat non décent ou indigne.

Sa mission principale est de fournir une information neutre,

objective, juridique, financière et fiscale sur tous les sujets touchant à l'habitat :

- les contrats de location, le calcul des charges, la prévention des impayés et des expulsions ;
- l'accession à la propriété, simulations financières et aides existantes ;

L'ADIL 60 est également un Espace Info Énergie agréé par l'ADEME, ce qui lui permet de conseiller les particuliers sur l'efficacité énergétique et les aides disponibles pour les travaux de rénovation. Les services rendus sont gratuits, indépendants et sans vocation commerciale, un véritable atout pour les ménages en quête d'information fiable.

LES PERMANENCES

L'une des forces de l'ADIL de l'Oise est d'assurer des permanences décentralisées sur l'ensemble du département. Sur le territoire, il y a deux types de permanences :

- **Les permanences France Rénov' : tous les mardis de 9h à 12h, dans le bureau de passage, à l'Hôtel de Ville de Noyon.** Celles-ci sont accessibles exclusivement sur rendez-vous au 03 44 48 61 30 ou en ligne <https://adil60.rdv.date/>. Ces permanences concernent l'aspect énergétique des logements (réglementation thermique, travaux d'amélioration de rénovation énergétique de l'habitat existant, amélioration thermique des copropriétés, écogestes au quotidien, aides financières et fiscales à l'amélioration de l'habitat...)
- **Les permanences Info Logement : tous les 2^e et 4^e mardi du mois de 9h à 12h, à la Maison de la Justice et du Droit (MJD).** Celles-ci sont accessibles avec ou sans rendez-vous au 03 44 48 61 30 ou en ligne <https://adil60.rdv.date/>. Ces permanences avec une juriste concernent les aspects juridiques, financiers et fiscaux (informations sur la copropriété, conseil en accession à la propriété et plans de financement, lutte contre l'habitat dégradé ou non décent, conseil aux collectivités locales, conseil renforcé en prévention des expulsions...).



À NOTER : L'ADIL 60 vous reçoit au siège de Beauvais du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le mercredi après-midi). La permanence téléphonique vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



*d'infos :

ADIL de l'Oise
17 rue Jean Racine - 60000 BEAUVAIS
03 44 48 61 30 - contact@adil60.fr

GRAND FORMAT



Le service civique sur le Noyonnais...

Si améliorer la société est un défi permanent, s'engager permet
d'agir sur le monde tout en apprenant sur soi.
Le Service Civique offre la garantie d'une expérience unique
pour aider les autres et gagner en confiance.

Une mission pour chacun au service de tous !

Créé par l'État français en 2010, le Service Civique s'est imposé en une quinzaine d'années comme l'un des principaux dispositifs d'engagement citoyen à destination de la jeunesse. Ouvert, inclusif et accessible sans condition de diplôme, il offre à des centaines de milliers de jeunes la possibilité de s'engager au service de l'intérêt général tout en construisant leur parcours personnel et professionnel.

Un engagement volontaire au cœur de l'intérêt général

Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, souhaitant consacrer une période de leur vie à une mission utile à la société. D'une durée de 6 à 12 mois, ces missions s'effectuent au sein d'organismes à but non lucratif ou de structures publiques : associations, collectivités territoriales, établissements publics, fondations ou encore organismes culturels et éducatifs.



Les domaines d'intervention sont volontairement larges afin de refléter la diversité des besoins de la société : solidarité et action sociale, éducation pour tous, environnement et transition écologique, culture et patrimoine, santé, sport, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire et coopération internationale.

L'objectif n'est ni l'emploi ni le bénévolat classique, mais bien une expérience d'engagement encadrée, complémentaire aux parcours de formation et d'insertion.



Un dispositif accessible à tous !

L'un des principes fondateurs du Service Civique est son universalité. Aucun diplôme, aucune expérience préalable n'est exigé. La sélection se fait avant tout sur la motivation et la volonté de s'engager.

Les volontaires bénéficient d'un statut spécifique, distinct de celui de salarié ou de stagiaire. En contrepartie de leur engagement, ils perçoivent une indemnité mensuelle financée par l'État, complétée par l'organisme d'accueil, et bénéficient d'une protection sociale complète. Cette indemnisation permet à des jeunes de tous horizons sociaux de s'engager sans que la contrainte financière ne soit un frein.





Un engagement reconnu par l'État et les employeurs

Le Service Civique est officiellement reconnu par l'État comme une étape à part entière dans un parcours de vie. Il peut être valorisé dans les cursus universitaires, pris en compte dans certains concours ou apprécié par les recruteurs comme une preuve d'engagement, d'initiative et de maturité.

Pour de nombreux jeunes, il représente aussi un temps de réflexion, une parenthèse constructive pour affiner un projet professionnel, se réorienter ou reprendre confiance après une période de doute.

Dans un contexte marqué par des mutations sociales, environnementales et démocratiques profondes, le Service Civique joue un rôle clé. Il favorise la cohésion sociale, renforce le lien intergénérationnel et encourage une jeunesse actrice des transformations de la société.

En permettant à chacun de s'engager concrètement pour les autres, le Service Civique rappelle que la citoyenneté ne se limite pas aux droits, mais s'incarne aussi dans l'action collective et la solidarité.



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous



Un engagement citoyen pour la société



LE SERVICE CIVIQUE EN CHIFFRES :

Jeunes :

6 à 12



mois, en France ou à l'étranger dans le secteur public ou associatif.

10

domaines pour réaliser sa mission et s'ouvrir à de nouveaux horizons.



1

expérience unique de 16 à 25 ans (30 ans en cas de handicap) sans conditions de diplômes



620

euros d'indemnisation, dont 504,98 pris en charge par l'État et 114,85 par l'organisme d'accueil.



Organisme :

11 000



organismes engagés dans le service civique.

50 000



missions par an, en France et à l'étranger.

900 000



volontaires accueillis et mobilisés depuis 2010.

DES MILLIERS

de bénéficiaires cultivant le lien social.



Société :

1er



dispositif d'engagement pour les jeunes (source Ifop 2017).

56%

des jeunes prêts à s'engager en mission (source Ifop 2021).



1

expérience utile et citoyenne de mixité sociale et de cohésion nationale.



69%

des responsables RH incités à recruter un jeune ayant réalisé un service civique (source Ifop 2021).





L'agence du Service Civique, qu'est-ce que c'est ?

L'Agence du Service Civique, constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt général (GIP) a été créée en 2010. Elle assure la mise en œuvre du Service Civique, engagement volontaire de 6 à 12 mois ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Depuis 2016, elle assure également la déclinaison française des volets Jeunesse & Sport du programme européen Erasmus+ et du Corps européen de solidarité. L'Agence du Service Civique, présidée depuis le 9 décembre 2022 par Nadia Bellaoui. Son Directeur général est Grégory Cazalet.



Le Service Civique a pour objectif de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent de s'engager en faveur de l'intérêt général.

Créée le 12 mai 2010, en application de la loi du 10 mars 2010, l'Agence du Service Civique est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) associant l'Etat et l'association France Volontaires. Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Les missions de l'agence

Créée le 12 mai 2010, l'Agence du Service Civique est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) sous la tutelle du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Ses missions :

- Définir les orientations stratégiques et les missions prioritaires du Service Civique mentionnées à l'article L. 120-1 ;
- Assurer la gestion des agréments et du soutien financier apporté par l'Etat à l'accueil des personnes volontaires en Service Civique ;
- Promouvoir et valoriser le Service Civique auprès notamment des publics concernés, des organismes d'accueil et d'orientation des jeunes, des établissements d'enseignement et des branches professionnelles ;
- Veiller à l'égal accès de tous les citoyens au Service Civique ;
- Favoriser la mise en relation des personnes intéressées par un Service Civique avec les personnes morales agréées proposant un contrat de Service Civique ;
- Contrôler et d'évaluer la mise en oeuvre du Service Civique ;
- Mettre en place et de suivre les conditions permettant d'assurer la mixité sociale des bénéficiaires du Service Civique ;
- Animer le réseau des volontaires et anciens volontaires en Service Civique ;
- Définir le contenu de la formation civique et citoyenne prévue à l'article L. 120-14.

Depuis janvier 2016, l'Agence du Service Civique est également :

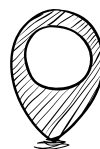
- ➡ Agence nationale française pour le programme Erasmus+ dans son volet Jeunesse ;
- ➡ Point national de contact pour le programme Erasmus+ dans son volet Sport ;
- ➡ Agence nationale française du programme Corps européen de solidarité (depuis octobre 2018).

À ce titre elle a pour missions :

- d'attribuer et de contrôler a posteriori les financements européens dont elle a la gestion ;
- de promouvoir et valoriser les dispositifs auprès du grand public, des professionnels, des médias et des décideurs ;
- de conseiller et d'accompagner les candidats et porteurs de projets ;
- d'assurer le suivi qualitatif, administratif et financier des projets retenus ;
- de garantir la visibilité du programme et d'assurer la diffusion des résultats.



Amoureux des véhicules anciens, j'apprécie le son mélodieux des moteurs et les courbes complexes des belles carrosseries.

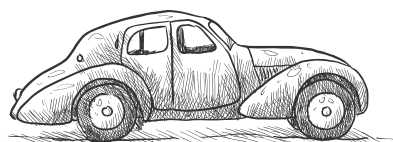


Contact

acpn60@gmail.com

Site internet actuellement en cours de création

La devise de l'ACPN est la route nous réunit, la passion nous unit.



Chaque dernier dimanche du mois, la place Bertrand Labarre devient le rendez-vous incontournable des passionnés de véhicules anciens et de collection. Ces rassemblements chaleureux et conviviaux permettent à tous, amateurs et curieux, de se retrouver pour partager leur passion commune autour de ces trésors mécaniques. Comme l'explique le président du club : « Nous nous voulons bourse d'échange de pièces mais surtout d'astuces et de bonnes adresses pour entretenir et restaurer nos belles mécaniques, autour d'une crêpe et d'un café. » Face au succès grandissant de ces rendez-vous, plusieurs participants ont émis le souhait de pouvoir fonder un club qui permettrait également de proposer des événements et sorties sur mesure.

Jean-Luc Pronier président de l'Automobile Club du Pays Noyonnais

L'association organise aussi des balades dans notre belle région des Hauts-de-France.

Comme le précise Jean-Luc Pronier : « Pour l'instant, les balades-découvertes sont tranquilles mais nous allons nous orienter vers des énigmes et des rébus. En effet, l'adhésion pour devenir membre, d'un montant de 20 €/an, va nous permettre de développer nos animations. »

Pour rappel, le 26 janvier 2025, le label « Ville d'accueil des véhicules d'époque » a été décerné à Noyon par la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE).

Cette initiative a été créée pour rassembler les passionnés et les collectionneurs au cœur des villes. Avec ce nouveau label, la FFVE encourage les communes à faire cohabiter patrimoine bâti, culturel, gastronomique et patrimoine roulant. Chaque commune labellisée s'engage à mettre à disposition des clubs un parking en centre-ville ainsi que tous les renseignements nécessaires pour faciliter leur venue : hébergements, restaurations, garages, informations touristiques... « Dans ce cadre, nous devrions par exemple accueillir une "Clément Bayard de 1913", le 26 avril prochain. » Un rendez-vous à ne pas manquer !



L'Automobile club en chiffres

2025,

c'est l'année de création de l'Automobile Club du Pays Noyonnais.



20,

c'est le nombre d'adhérents à l'association.



Plus de 1 000 clubs sont adhérents au label "Ville d'accueil des véhicules anciens".



La déchetterie : un équipement essentiel au service de l'environnement

Qu'est-ce que le SMDO ?

Le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) est le service intercommunal de valorisation des déchets composé de 19 intercommunalités dont 3 agglomérations.

Il dispose d'un réseau de 51 déchetteries pour gérer le traitement des déchets d'une population de plus de 790 000 habitants. 40 d'entre elles sont gérées entièrement par le SMDO et 11 par les collectivités adhérentes. Le SMDO mène une politique d'optimisation tant en matière de valorisation des déchets que de maîtrise des coûts. La valorisation énergétique a été étendue à l'ensemble des ordures ménagères des habitants de notre territoire. Aujourd'hui, dans l'Oise les ordures ménagères et assimilées ne sont plus enfouies mais sont valorisées sous forme d'énergie.



La déchetterie est un espace aménagé et surveillé, destiné à la collecte des déchets qui ne peuvent pas être pris en charge par la collecte classique des ordures ménagères. Vous pouvez, selon votre lieu de résidence, vous rendre à Noyon ou Guiscard, ces 2 déchetteries appartenant au réseau SMDO.

L'accès à la déchetterie est gratuit et autorisé sur présentation d'un badge nominatif. Chaque compte est crédité de 50 passages par an, en respect avec la limitation de volume par usager (4m³ par jour pour les particuliers).

Où déposer les différents types de déchets ?

Vos déchets doivent être triés au préalable. Certains matériaux sont à déposer directement dans les bennes ou dans des conteneurs spécifiques, d'autres à remettre à l'agent.

- Sont à remettre à l'agent : les piles et accumulateurs, les déchets dangereux spécifiques (peintures, solvants, produits phytosanitaires,...), les huiles usagées, batteries, radiographies et les pneus (VL, non coupés, déjantés).
- Sont à déposer en benne directement : les déchets verts, métaux, gravats, mobilier et les encombrants.
- Et sont à déposer sur les zones et dans les conteneurs dédiés : les Déchets d' Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), lampes mais aussi les textiles, emballages en verre, plâtre et papier.

Des agents vous accompagnent

Des agents qualifiés vous accueillent du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h. Ils vous informent sur les consignes de tri et veillent au bon fonctionnement du site. Leur présence contribue également à sensibiliser le public aux bonnes pratiques environnementales et à l'importance de la réduction des déchets.



Plus d'infos :

Déchetterie de Guiscard
Chemin du Fond d'Acq
60640 GUISCARD
0 800 60 20 02

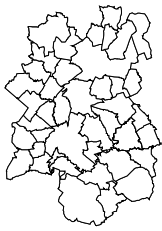


Plus d'infos :

Déchetterie de Noyon
ZI rue de l'Europe
60400 NOYON
0 800 60 20 02

ENVIRONNEMENT

La collecte des déchets

**42 communes****32 520 habitants****191 kg de déchets / an****/ habitant (hors Noyon)**

La Communauté de Communes du Pays Noyonnais assure la collecte et le traitement des déchets ménagers pour les 42 communes du territoire. La compétence traitement a été transférée au Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO). Les ordures ménagères résiduelles sont incinérées à l'usine de traitement des déchets (Villers-Saint-Paul) et bénéficient d'une valorisation énergétique.

QUAND SORTIR SA POUBELLE ?

Les poubelles, bacs et sacs sont à présenter en bord de voirie sur les trottoirs, visibles depuis la route, la veille du jour de collecte à partir de 20h. Concernant le tri, les grands cartons doivent être pliés et aplatis afin de faciliter leur ramassage et limiter leur envoi.

BIEN TRIER, BIEN RECYCLER !

Votre geste de tri est important, il est le 1^{er} maillon de la chaîne de recyclage. Les déchets triés peuvent ensuite être recyclés ou valorisés. Tous les emballages en plastique, sans exception, les emballages métalliques, les cartons, les briques alimentaires, les assiettes et gobelets en plastique ou carton, tous les papiers mais aussi les bouteilles et flacons en plastique sont recyclés.

LES INTERDITS

Il faut déposer dans votre sacs noir habituel : les jouets en plastique, les couverts en plastique ou bois, les couches et les mouchoirs en papier.



SECTEURS	Jours de collecte	
	Tri sélectif	Ordures ménagères
1	Mardi	Mercredi
2	Mardi	Jeudi
3	Vendredi	Mercredi
4	Lundi	Jeudi
5	Jeudi	Lundi
6	Jeudi	Lundi / Vendredi
7	Jeudi	Mercredi
8	Jeudi	Jeudi
9	Lundi	Mardi
10	Mercredi	Mardi
11	Mercredi	Mercredi
12	Mercredi	Vendredi
13	Vendredi	Mardi



Bon à savoir !

La collecte est réalisée par la société Gurdebeke sous marché public. Les collectes ont lieu même les jours fériés. Les sacs jaunes sont fournis gratuitement par la Communauté de communes à l'ensemble des habitants du territoire. Vous pouvez vous en procurer dans votre mairie.

d'infos :

CCPN - Service environnement
03 44 09 60 55 - environnement@paysnoyonnais.fr
Application : "Le guide du tri"
Site internet : www.consignesdetri.fr

L'AGENDA DU PAYS NOYONNAIS

MARS

LOISIRS

Bourse aéromodélisme

Dimanche 8

Carlepont - salle des fêtes

LOISIRS

Brocante AS Eluard

Dimanche 8

Noyon - gymnase du May

DANSE

Dividus

Jeudi 12

Noyon - Théâtre du Chevalet

LOISIRS

Fête du Livre et des Histoires

Dimanche 15

Ville - salle polyvalente



SANTÉ

Don du sang

Mardi 17

Noyon - centre culturel

THÉÂTRE

TARAG !

Vendredi 20

Noyon - Théâtre du Chevalet

RÉCIT MUSICAL

Monte-Cristo

Vendredi 27

Noyon - Théâtre du Chevalet



LOISIRS

Soirée années 80

Samedi 28

Ville - salle polyvalente

AVRIL

EXPOSITION

À l'orée du bois

Jusqu'au 16

Noyon - galerie du Chevalet



CONCERT

Forêts

Samedi 4

Noyon - Théâtre du Chevalet

CONCERT

Portes Ouvertes au multi-accueil "Les Petits Trésors"

Samedi 4

Noyon - Espace Simone Veil

LOISIRS

Brocante de Pâques

Lundi 6

Carlepont - rues principales

ANNIVERSAIRE

Concert des membres honoraires des hauts de Gamme de Varesnes

Samedi 11

Noyon - Inovia

SPORT

I23° Paris-Roubaix

Dimanche 12

Noyon

LOISIRS

Brocante

Dimanche 12

Crisolles - salle des fêtes

SANTÉ**Initiation aux gestes
qui sauvent**

Vendredi 17

Noyon - centre culturel

Don du sang

Mardi 21

Noyon - Le Chevalet

**VADROUILLE DE L'OFFICE
DE TOURISME****Journée au zoo**

Mercredi 22

Pairi Daiza

ÉVÈNEMENT**Café poésie**

Vendredi 24

Noyon - centre culturel

ÉVÈNEMENT**Marché aux fleurs**

Dimanche 26

Noyon - square Ducloux

CHANSON**Alain Chamfort**

Jeudi 30

Noyon - Théâtre du Chevalet

MAI**LOISIRS****Loto des Galopins**

Samedi 2

Ville - salle polyvalente

LOISIRS**Brocante**

Dimanche 3

Frétoy-le-Château - salle des fêtes

CIRQUE & DANSE**En attendant le grand soir**

Jeudi 7

Noyon - Théâtre du Chevalet

**LOISIRS****Concours de pétanque**

Jeudi 14

Frétoy-le-Château

SANTÉ**Don du sang**

Mardi 19

Noyon - Le Chevalet

ÉVÈNEMENT**Soirée festive du
théâtre du Chevalet**

Vendredi 22

Noyon - Parking Grimaldi

ÉVÈNEMENT**Café poésie**

Vendredi 22

Noyon - Centre culturel

ÉVÈNEMENT**22^e Nuit des musées**

Samedi 23

Noyon

**ÉVÈNEMENT****25^e Fête de la moto**

Dimanche 24

Noyon - parc Roosevelt

**ÉVÈNEMENT****Color Run**

Samedi 30

Guiscard - gymnase

**PARCOURSUP 2026 :
DÉCOUVREZ LE CAMPUS
CONNECTÉ DU PAYS
NOYONNAIS**

Jusqu'au 12 mars 2026,
formulez vos vœux et
rejoignez un lieu d'études
moderne et accompagné,
pour suivre votre formation
supérieure près de chez vous !

Jusqu'au 1^{er} avril, complétez
votre dossier et confirmez vos
vœux. La phase d'admission
principale débutera
le mardi 2 juin.

Plus d'infos
Campus connecté
du Pays noyonnais
03 44 09 60 53 - 07 86 42 10 40
campusconnecte@paysnoyonnais.fr

EN JUIN**LOISIRS****Brocante de l'ASLB**

Dimanche 7

Bussy - rue Mademoiselle

LOISIRS**Brocante**

Dimanche 14

Muirancourt - rue de la
Fosse à Lard**SANTÉ****Don du sang**

Mardi 16

Noyon - Le Chevalet

ÉVÈNEMENT**Fête de la musique**

Dimanche 21

Noyon - centre-ville



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité



Ma sécurité

Application grand public



Au plus près de **vous**



Infos et
conseils pratiques



Tchat 24h/24
avec des policiers
et gendarmes



Signalement



Écoute et
accompagnement
des victimes



POLICE
NATIONALE



Téléchargez l'application sur
Google Store et Apple Store

